

# LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

n° 74 - 9 Juin 2016

**PAS de CERCLE de SILENCE en JUILLET et AOUT 2016 !**

**Nous nous retrouverons le 8 septembre**

**Quel accueil faisons-nous à cette lettre du cercle de silence qui se tient à Versailles ?**

Quel accueil faisons-nous aux demandeurs d'asile ?

**Réinventer l'hospitalité est un devoir de fraternité.**

Le « **petit déjeuner royal** », continue tous les lundis matin à 7h à la file nocturne de la préfecture de Versailles. **Venez** y donner un peu de votre temps en vous inscrivant sur <http://doodle.com/poll/ui96segec5ew84i8>. Il manque du monde en juillet !

La "Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile" (gérée par **Coallia**, anciennement AFTAM, association fondée en 1962 par Stéphane Hessel : « indignez-vous ! »), située jusqu'à présent à **Limay**, doit être rapprochée de Versailles. Le choix du Chesnay (local du Conseil départemental) a été pris par la préfecture... Très vite, des manifestations d'hostilité ont lieu dans le voisinage. Deux plaintes ont été déposées pour dégradation de la serrure du futur Centre Coallia. Apparemment la direction du lycée privé St Jean Hulst, situé juste en face, ne soutient pas ces manifestations et "évoque le projet d'organiser avec les lycéens maraudeurs un service de café le matin avant le début des cours". Le préfet a décidé le 23 mai de "désactiver" le projet du Chesnay et de chercher ailleurs un lieu d'accueil plus... "fraternel".

Lundi 9 mai, le rapport du **Défenseur des droits** Jacques Toubon, intitulé « Les droits fondamentaux des étrangers en France », est rendu public. On y lit que « *les "refoulements" persistent à l'entrée de plusieurs préfectures et constituent une entrave inacceptable au droit des étrangers à voir examiner leur situation* » ; parfois un guichetier exige des migrants un papier qu'ils n'auraient pas légalement à fournir. Le ministre de l'Intérieur doit « *empêcher la propagation d'interprétations du droit divergentes ou illégales au sein des préfectures* ». Les mairies aussi ajoutent « *des conditions non prévues par les textes pour la délivrance d'une attestation d'accueil* » lorsqu'un membre d'une famille vient visiter un migrant.

*(Voir article du « Monde » sur notre site)*

Dénués de volonté politique et de courage collectif pour apporter une réponse à la hauteur des enjeux des migrations actuelles, **les pays européens** ne savent plus quoi inventer pour **éviter d'accueillir** et de secourir les milliers de personnes qui espèrent encore un endroit pour vivre dans la sécurité et la dignité. *(Voir article de la Cimade sur notre site)*

Après l'**accord UE-Turquie**, les réfugiés sont de plus en plus en danger. **La Turquie n'est pas un pays sûr** pour les réfugiés syriens, puisque au sud, à la frontière avec la Syrie, les autorités rassemblent et expulsent des enfants, femmes et hommes syriens vers la Syrie !!!!!

*(Voir article d'Amnesty international sur notre site)*

# Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

**Le cercle de silence de Versailles se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h  
Angle avenue de St Cloud-avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)**

**Les prochaines dates : 8 septembre, 13 octobre 2016.**

*<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles>*

*contact : [cercladesilence.versailles@gmail.com](mailto:cercladesilence.versailles@gmail.com)*

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).